



DURÉE

1 jours (7 heures)

FORMATEURS

Les formateurs possèdent une expérience suffisante des questions relatives aux radiocommunications maritimes. Ils sont titulaires de Certificats Restreint d'Opérateur et Général d'Opérateur en cours de validité. Ils connaissent les techniques d'enseignement et méthodes de formation.

Ils ont reçu les indications pédagogiques appropriées concernant l'utilisation de simulateurs et ont acquis une expérience opérationnelle pratique du type de simulateur utilisé.

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation Délivrance du Certificat Restreint d'Opérateur, sous conditions de validation, par la DM Guadeloupe.

Le certificat C.R.O. est délivré aux candidats ayant suivi la formation et ayant atteint les normes de compétences minimales requises prévues par les tableaux A-IV/2, AIV/2-1 du code STCW